



Strasbourg, le 01 septembre 2025

Daniel CHEVALLEY

IA-IPR d'éducation musicale et chant choral
à

Affaire suivie par :

D.Chevalley

Tél. 03 88 23 3983 / 3859

Mél : daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Mesdames, Messieurs les professeures et professeurs
d'éducation musicale, de chant choral et de musique

s/c de Mesdames, Messieurs les cheffes et chefs d'établissement
- Lycées et collèges (publics/privés) -

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite une rentrée réussie et une année scolaire 2025-2026 pleine de projets musicaux et de réussites partagées avec vos élèves.

L'année qui s'ouvre sera une année marquée par la préparation des nouveaux programmes d'éducation musicale et de chant choral, dont la mise en œuvre est prévue à ce jour pour la rentrée 2026. Les formations de bassin seront largement consacrées à l'appropriation de ces nouveaux textes, afin d'accompagner chacune et chacun dans leur prise en main et d'en préparer la mise en œuvre.

Notre discipline est également engagée dans une réflexion plus large sur l'inclusion et la réussite de tous les élèves. L'égalité entre les filles et les garçons demeure une priorité nationale et académique, et elle trouve une résonance particulière dans nos pratiques musicales. Au-delà, c'est une véritable pédagogie universelle qu'il nous revient de construire : une approche qui vise à rendre accessibles les apprentissages à l'ensemble des élèves, non par des adaptations ponctuelles et ciblées, mais par une conception collective et inclusive de la situation d'enseignement.

Le numérique et l'intelligence artificielle s'imposent aussi désormais dans nos pratiques. Le groupe académique numérique, en lien avec les réflexions nationales, poursuit ses travaux afin d'explorer les apports possibles de ces outils et d'identifier les conditions de leur usage raisonné. L'enjeu est de rassurer chacune et chacun sur le fait qu'ils ne se substituent pas à l'expertise des professeurs, mais qu'ils peuvent constituer une aide précieuse dans la préparation et la conduite des cours, à condition d'en maîtriser les usages et d'accompagner les élèves dans leur utilisation.

Enfin, l'année sera rythmée par la vie musicale et chorale de notre académie, avec la poursuite des formations proposées par l'École Académique de la Formation Continue, la préparation aux concours internes, les projets portés par le Chœur académique d'Alsace et les partenariats avec nos institutions culturelles en lien avec la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle. L'actualité associative (AlsaMuse) et nationale (FNCS) viendra également nourrir et soutenir vos projets.

Je souhaite la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie cette année, qu'ils soient professeurs stagiaires, contractuels ou en reconversion. Ils pourront compter sur l'appui de leurs pairs et de leurs tuteurs, que je remercie pour leur engagement. Enfin, j'adresse ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui s'investissent dans des missions de coordination, de tutorat, de formation et d'évaluation. Leur engagement contribue directement au dynamisme et au rayonnement de notre discipline.

Vous trouverez dans les pages suivantes des développements sur ces différents points. Je vous invite à les garder en réflexion tout au long de l'année scolaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025/2026 riche de projets et de réussites, au service de vos élèves.

Daniel Chevalley

TABLE DES MATIÈRES

VIE PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT	3
Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion	3
Offre de formation disciplinaire - Ecole Académique de la Formation Continue	3
Préparation aux concours internes	3
Certifications complémentaires et DNL.....	4
PROGRAMMES ET EXAMENS	4
Evaluation des élèves	4
Projet des nouveaux programmes d'éducation musicale	4
Les nouveautés du diplôme national du brevet	5
Les programmes limitatifs au lycée.....	5
AXES PRIORITAIRES ET ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES	7
La priorité donnée à l'inclusion et à la réussite de tous les élèves	7
La place du numérique et de l'IA en éducation musicale	7
ESPACES D'ÉCHANGES ET DE DIFFUSION	8
Échanges pédagogiques en visioconférence	8
Liste de diffusion des professeurs de la discipline.....	8
VIE ARTISTIQUE ET PARTENARIATS	8
Éducation artistique et culturelle et vie musicale académique	8
Mot d'AlsaMuse.....	9
LES RÉFÉRENTS	10

VIE PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT

Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons, à la hors-classe, et à accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Offre de formation disciplinaire - Ecole Académique de la Formation Continue

La formation continue est portée par l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) en lien avec les inspecteurs.

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera à nouveau accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées par catégories de personnels avec une entrée "métier" ou aux formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui se déploient notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques et mise en place d'un remplacement de courte durée.

Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le site de l'EAFC pour y consulter l'offre de formation et son actualisation : <https://www.ac-strasbourg.fr/eafc-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122488>

Pour l'éducation musicale et le chant choral, trois formations, dont deux co-construites avec Cadence, sont inscrites cette année dans le cadre du plan de formation développé par l'EAFC. Ces formations, accessibles sur candidature individuelle, sont déjà disponibles sur le site de l'EAFC (<https://www.ac-strasbourg.fr/preinscriptions-et-abonnements-en-education-musicale-et-chant-choral-122560>). Vous pouvez dès à présent vous abonner pour recevoir automatiquement une notification dès l'ouverture des préinscriptions. Lorsque les inscriptions seront disponibles, je vous enverrai un courriel d'information. Grâce à un effort considérable de l'EAFC, nous avons pu maintenir cette année encore une offre de formation de qualité.

Préparation aux concours internes

1. Préparation au Capes interne d'éducation musicale et chant choral

Une préparation de 30h sera de nouveau proposée cette année (18h pour l'épreuve de « commentaire d'écoute » et 12h pour l'épreuve de « Séquence »). J'encourage de nouveau les professeurs non titulaires à se lancer dans ce parcours de formation et à rejoindre les collègues qui sont déjà inscrits. L'inscription étant à "public désigné", je vous invite à me communiquer votre intérêt pour cette formation. Vous trouverez des informations sur le site devenir enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158422/epreuves-capes-interne-caer-capes-section-education-musicale-chant-choral.html>

2. Préparation au concours interne de l'agrégation

Une préparation à l'agrégation interne de musique sera mise en place cette année dans notre académie. Quelques collègues sont déjà engagés dans cette enrichissante aventure. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à me le faire savoir afin que je puisse procéder à votre inscription.

Certifications complémentaires et DNL

Les inscriptions à la certification complémentaire seront ouvertes à partir du mois d'octobre 2025.

Cet examen s'adresse aux enseignants du premier et du second degré (titulaires, stagiaires ou contractuels en CDI dans le public ou le privé sous contrat) qui souhaitent faire reconnaître des compétences particulières ne relevant pas directement de leur concours.

Parmi les secteurs proposés, la certification « Arts » (notamment l'option histoire des arts) présente un intérêt particulier pour les professeurs d'éducation musicale, dans la perspective des nouveaux programmes qui renforcent le lien entre pratique artistique et culture. Elle permet de valoriser et d'officialiser des compétences mobilisables dans les projets interdisciplinaires et dans l'accompagnement des élèves, notamment pour l'épreuve orale du DNB.

La certification DNL (discipline non linguistique) peut également représenter une réelle opportunité dans notre académie. L'enseignement de l'éducation musicale en allemand, dans le cadre des classes bilingues, répond aux spécificités de notre territoire frontalier et constitue un enrichissement pour les parcours des élèves.

Plus d'informations, les rapports des sessions précédentes et les modalités pratiques sont disponibles sur le site académique : <https://www.ac-strasbourg.fr/certifications-complementaires-des-enseignants-122108>

PROGRAMMES ET EXAMENS

Évaluation des élèves

L'actualité de cette rentrée vous conduira à mener une réflexion collective sur l'évaluation des élèves. En collège, la réforme du DNB qui introduit un contrôle continu constitué des notes de bulletin, vous conduira à élaborer une stratégie d'établissement.

En lycée les projets d'évaluation seront à mettre à jour avant les vacances de la Toussaint suite à la parution de la [note de service du 25 août 2025](#).

L'inspection pédagogique régionale de Strasbourg a réalisé deux documents (pour le lycée et le collège) sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour guider vos travaux. Ils ont été envoyés à vos établissements.

Projet des nouveaux programmes d'éducation musicale

La rentrée 2026 verra la mise en œuvre des nouveaux programmes d'éducation musicale, de chant choral et d'histoire des arts. Ceux-ci renforcent la place de la pratique : environ deux tiers du temps seront désormais consacrés aux activités musicales concrètes (chanter, jouer, inventer), tandis qu'un tiers sera dédié à la construction de la culture musicale et artistique des élèves. Le fil conducteur repose sur des questionnements musicaux partagés et sur la réalisation de projets musicaux collectifs, qui associent écoute, interprétation et création.

Les programmes soulignent également l'importance de l'éducation artistique et culturelle, de la créativité et de l'ouverture à la diversité des répertoires. La pratique vocale, individuelle et collective, occupe une place centrale et contribue à la maîtrise de l'oral, aux compétences sociales et au développement de l'esprit critique.

Ces orientations restent toutefois à considérer avec prudence : il s'agit à ce stade d'un projet susceptible d'évoluer au fil des consultations prévues dans les semaines à venir.

Vous pouvez consulter les textes complets ici ou sur le site du conseil supérieur des programmes :

- Cycle 3 : <https://www.education.gouv.fr/media/228605/download>
- Cycle 4 : <https://www.education.gouv.fr/media/228607/download>
- Histoire des arts : <https://www.education.gouv.fr/media/228613/download>

Les formations des bassins prévues cette année seront particulièrement centrées sur l'appropriation de ces nouveaux programmes. Elles permettront d'en explorer collectivement les enjeux, d'enrichir les pratiques de chacun et de préparer sereinement leur mise en œuvre à la rentrée 2026.

Les nouveautés du diplôme national du brevet

À partir de la session 2026, les épreuves finales du DNB compteront pour 60 % de la note et la moyenne annuelle de 3^e pour 40 %. L'évaluation en éducation musicale prend ainsi davantage de poids. Pour les élèves inscrits au chant choral, les points obtenus au-delà de 10/20 s'ajoutent au total des moyennes (plafonné à 20/20), valorisant leur engagement. « Si le candidat a suivi plusieurs enseignements facultatifs, le choix de la moyenne se fait automatiquement sur la meilleure moyenne parmi les enseignements facultatifs suivis ».

Par ailleurs, l'épreuve orale du DNB peut porter sur un projet en histoire des arts, domaine auquel l'histoire de la musique appartient pleinement, un projet suivi dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle ou un EPI. Les projets menés en éducation musicale ou en chorale, tout comme les projets interdisciplinaires menés dans le cadre des EPI, peuvent donc y trouver toute leur place et contribuer à la réussite des élèves. Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.). « Cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement sa maîtrise de l'expression orale et du sujet. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer ».

<https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613>

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo33/MENE2515977N>

Les programmes limitatifs au lycée

Vous trouverez ci-dessous les programmes limitatifs du lycée (spécialité et option) pour l'année scolaire 2025-2026. J'encourage tous les professeurs à tirer parti de ces riches propositions, qui offrent l'occasion d'explorer de nouvelles problématiques et perspectives au collège.

➤ Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2025-2026

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, un programme national est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Il est renouvelable pour partie chaque année. Il est enrichi de l'écoute et de l'étude de nombreuses autres pièces, le choix de certaines d'entre elles tirant parti des programmations prévues dans les structures de diffusion de l'environnement proche. Allié aux compétences pratiques développées tout au long du cycle terminal, cet ensemble permet aux candidats de satisfaire les différents attendus de l'épreuve.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le programme national est le suivant :

- Carl Philipp Emanuel Bach, « Allegro assai », extrait du *Concerto pour violoncelle en la majeur*, Wq 172 ;

Musique électronique

- Jazzrausch Bigband, album *Dancing Wittgenstein*, 2018 :
 - « Dancing Wittgenstein » ;
 - « I Want To Be A Banana » ;
 - « Subzero » ;
 - « I Want To Be A Banana (Slatec Remix) ».
- Jeff Mills, orchestre national d'Île-de-France, *Light From The Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel le 23 septembre 2012 :
 - « The Man who Wanted Stars » ;
 - « The Bells » ;
 - « Amazon » ;
 - « Sonic Destroyer ».

Écritures, formes, graphismes

- Guillaume de Machaut, *Ma fin est mon commencement* ;

- Johannes Ciconia, *Le Ray au soleyl* ;
- Jacob Senleches, *La Harpe de Mélodie* ;
- Baude Cordier, *Tout par Compas suy composés*.

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, le programme limitatif présenté ci-dessus vient nourrir certaines des situations d'apprentissage qui organisent l'année scolaire. Peuvent s'y adosser :

- l'étude et la découverte d'autres interprétations ou mises en scène des œuvres au programme dans une approche comparée ;
- la réalisation de projets musicaux de création ou d'interprétation ;
- la réalisation de projets de médiation issus de recherches documentaires et croisant d'autres domaines de connaissance ;
- des travaux d'analyse auditive concentrés sur certains extraits particulièrement représentatifs des œuvres, certains d'entre eux pouvant être accompagnés de leurs partitions ou représentations graphiques ;
- des recherches en ligne par l'écoute d'œuvres s'y référant ou d'interprétations différentes ;
- des études portant sur la sociologie et l'économie de la musique.

En outre, les champs de questionnement et le choix approprié des thématiques d'étude qui en sont issues peuvent éclairer chacune des œuvres de ce programme limitatif tout en enrichissant les situations d'apprentissage rappelées ci-dessus.

➤ **Programme complémentaire national pour l'enseignement optionnel de musique en classes de première et terminale pour l'année scolaire 2025-2026**

Le programme d'enseignement optionnel de musique au cycle terminal du lycée général et technologique institue un programme complémentaire publié chaque année au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Ce programme complémentaire concerne les élèves des classes de première et terminale. Il est constitué d'un corpus d'œuvres de référence et de perspectives de travail relevant des deux champs de questionnement présentés par le programme du cycle terminal.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les perspectives de travail et le corpus d'œuvres de référence sont :

Perspectives de travail

Pour le champ de questionnement *La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine* – perspective : musique et sciences : lutherie, acoustique, neurosciences, intelligence artificielle, etc.

Pour le champ de questionnement *La diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et l'espace* – perspective : musique savante vs musique populaire.

De nombreuses œuvres musicales sont construites à partir d'un matériau harmonique très restreint, souvent sur la base de trois d'accords. Selon les époques et les espaces géographiques, ces accords sont utilisés de façon simple ou bien enrichis ou développés de diverses manières. Les connaissances harmoniques peuvent permettre de développer sa pratique musicale et de favoriser le jeu collectif.

Les pièces inscrites au programme complémentaire de l'enseignement optionnel pour l'année scolaire 2025-2026 permettent une interrogation concrète de ces accords qui forment une sorte de trait d'union entre des univers parfois contraires : comment ces accords ont-ils conquis le monde musical, comment ont-ils été développés, enrichis et transformés, comment permettent-ils une cohésion dans une pratique musicale collective, de quelle façon les compositeurs en ont-ils joué à différentes époques et dans différentes aires géographiques du monde, en quoi l'intelligence artificielle permet-elle de faciliter les pratiques musicales avec ces accords ?

Ces approches diversifiées permettront d'expérimenter, de créer, de développer des pratiques musicales en tissant un lien avec d'autres œuvres, d'époques et d'espaces géographiques différents.

Corpus d'œuvres de référence

- Diego Ortiz, « Passamezzo Moderno (Recercada II) », 1553, in album *Ostinato*, Hespèrion XXI, Jordi Savall, 2001 ;
- Wolfgang-Amadeus Mozart, *12 variations* « Ah, vous dirai-je maman », KV 265, thème, variations 1, 5 et 12, 1781 ;
- Robert Johnson, « Sweet home Chicago », 1937 ;

- Pierre Henry, Michel Colombier, « Psyché Rock », in *Messe pour le temps présent*, album *Les jerks électroniques de la messe pour le temps présent*, 1967 ;
- Bob Marley and The Wailers, « Three little Birds », in album *Exodus*, 1977.

Bulletin officiel n° 15 du 10 avril 2025 - <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo15/MENE2504603N>

Une présentation interactive des différents enseignements musicaux au lycée (optionnel, spécialité et S2TMD) reste disponible en ligne :

<https://view.genial.ly/6357ddd16212ee00138523d8/interactive-content-presentation-ed-mus-ac-strasbourg>

De plus, le site académique a été enrichi et met désormais en avant l'ensemble des enseignements artistiques proposés dans les établissements publics (écoles, collèges, lycées). N'hésitez pas à orienter vos élèves vers cette ressource, notamment celles et ceux qui envisagent de donner une place plus importante à la pratique musicale dans leur scolarité : <https://www.ac-strasbourg.fr/les-enseignements-artistiques-121559>

AXES PRIORITAIRES ET ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES

La priorité donnée à l'inclusion et à la réussite de tous les élèves

L'inclusion et la réussite de chacun demeurent au cœur du projet académique 2023-2027 de l'académie de Strasbourg. La musique, par sa dimension universelle et fédératrice, offre un terrain privilégié pour faire vivre cette ambition. Les pratiques collectives, l'écoute et la coopération permettent de valoriser les talents de chaque élève, quels que soient son parcours ou ses besoins spécifiques.

Une attention particulière est portée à l'égalité entre les filles et les garçons. Cette priorité nationale se décline dans notre académie à travers des actions de sensibilisation, de formation et de projets artistiques favorisant la mixité et la lutte contre les stéréotypes de genre. L'éducation musicale et le chant choral y contribuent pleinement en donnant à chacun et chacune une place active et valorisée dans le travail commun.

Cette dynamique rejoint également les orientations nationales en faveur d'une école inclusive, attentive aux élèves à besoins particuliers et aux enjeux de l'éducation prioritaire. Elle invite chaque professeur à conjuguer exigence, bienveillance et créativité pour permettre à toutes et à tous de progresser et de réussir.

L'EAFC propose des formations transversales sur ces thématiques (école inclusive, relations pédagogiques...) : <https://www.ac-strasbourg.fr/formations-transversales-du-second-degre-122521>

Vous avez également accès à de nombreux parcours en accès libre sur cette thématique sur la plateforme Magistère (<https://magistere.education.fr/ac-strasbourg/>) ou sur le site canotech (<https://www.canotech.fr/>).

La place du numérique et de l'IA en éducation musicale

L'arrivée de nouveaux outils numériques et plus particulièrement de l'intelligence artificielle peut parfois susciter des inquiétudes. Il est important de rappeler avec confiance qu'il ne s'agit en aucun cas de remplacer votre expertise ou de bouleverser vos pratiques, mais bien de vous offrir des appuis supplémentaires. Bien utilisés, ces outils peuvent vous aider concrètement à préparer vos cours, organiser vos séquences, gagner du temps et nourrir vos réflexions. Ils peuvent devenir un véritable soutien au quotidien.

Le groupe numérique académique se réunit environ deux fois par an pour réfléchir à ces questions et partager des ressources mises en ligne sur le site académique. Par ailleurs, le groupe numérique national a travaillé également l'an dernier sur l'usage de l'IA, en proposant des pistes et des repères. L'essentiel est de garder la maîtrise : utilisés avec discernement, ces outils sont des aides précieuses ; mal exploités, ils peuvent en revanche poser des risques. C'est pourquoi il est nécessaire non seulement de nous former, mais aussi d'accompagner les élèves pour qu'ils sachent en faire un usage raisonné et responsable.

Sur le site du ministère, vous trouverez un document de cadrage sur l'usage de l'IA en éducation <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Des ressources pédagogiques existent sur Eduscol, ainsi que sur notre site académique :

- Eduscol : <https://eduscol.education.fr/4188/les-intelligences-artificielles-et-leurs-usages-en-education>

- Groupe académique : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/educationmusicale/ressources-pedagogiques/intelligence-artificielle/>
- Groupe de travail IAN national : <https://resana.numerique.gouv.fr/public/shareDoc/afficherOnlyOffice?cle=BHpScldlUj0MP15hAG8EcFZtBzpRcQM/BGgBJgB3CmJUI1Y7UG5RJ1liA29VdAMjAWIXYQclAXMLJwcuCDQNbwRnUj9Xcll9DD9efABqBD1WOQcdUWADcQQPLUSASgAZgoxVGhWYIAxUWNsmgNsVXQDKA==>

ESPACES D'ÉCHANGES ET DE DIFFUSION

Échanges pédagogiques en visioconférence

Afin de favoriser les échanges entre collègues, deux rendez-vous en visioconférence d'une heure seront organisés au cours de l'année 2025/2026. Ces temps, que nous avons expérimentés l'an dernier, offrent un format volontairement ouvert : ils permettent à chacune et chacun de partager librement idées, expériences et réflexions.

Le lien de connexion pour ces échanges est le suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/423508/creator/72623/hash/a012fb5fc29aa790d117e026315d4a6a224ac752>

Les deux rendez-vous auront lieu aux dates suivantes :

- Le mercredi 19 novembre 2025 de 14h à 15h
- Le lundi 04 mai 2026 de 18h à 19h

Liste de diffusion des professeurs de la discipline

➤ Liste de discussion

Les collègues souhaitant s'inscrire sur la liste musique (listemusique@ac-strasbourg.fr) peuvent en faire la demande en m'écrivant à l'adresse électronique suivante : daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr. Cette liste favorise les échanges professionnels entre les nombreux professeurs de la discipline dans l'académie.

➤ Liste académique de diffusion

Contrairement à la liste musique où l'inscription est libre pour chaque professeur, chaque enseignant de notre discipline est institutionnellement et automatiquement inscrit sur une liste académique de diffusion (education.musicale@ac-strasbourg.fr). Cette liste permet à tous les professeurs d'éducation musicale et de chant choral de recevoir des informations de ma part, **charge à chacun de consulter sa messagerie électronique professionnelle**. Cette liste académique de diffusion/information ne permet pas aux abonnés d'écrire à la liste.

Chaque année, de nombreux collègues rencontrent des difficultés liées à une messagerie professionnelle « over quota ». Pour éviter ce problème, il suffit de modifier le quota de votre boîte mail en utilisant le lien « [Gérer le quota de sa boîte aux lettres](#) » accessible directement depuis la page de connexion à votre messagerie académique.

VIE ARTISTIQUE ET PARTENARIATS

Éducation artistique et culturelle et vie musicale académique

La dynamique musicale et chorale de notre académie s'appuie fortement sur la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle. Les rencontres chorales académiques et les partenariats culturels constituent des temps forts qui permettent à nos élèves de se produire, de découvrir d'autres univers artistiques et de partager des expériences collectives marquantes. Ils traduisent l'ambition de faire rayonner le chant choral sur l'ensemble du territoire académique et de renforcer les liens entre établissements.

Pour suivre l'actualité de ces actions et consulter l'agenda des événements, je vous invite à consulter régulièrement le site académique, ainsi que les informations relayées par Mylène Schweitz-Grauss. Ces outils vous permettront de rester informés des opportunités de projets et d'inscrire vos chorales et ensembles ou vos classes dans une dynamique collective à l'échelle académique.

Au-delà de ces projets fédérateurs, la troisième édition du Chœur Académique d'Alsace a rencontré un vif succès. Je tiens à remercier chaleureusement les collègues qui se sont investis dans cette belle aventure, qui se poursuivra cette année. Vous recevrez très prochainement des informations de la part de Mylène Schweitz-Grauss, que nous remercions pour son engagement et son accompagnement en tant que coordonnatrice académique pour la musique et le chant choral.

Je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des professeurs qui ont mis en place une rentrée en musique. Ce moment permet à l'ensemble de la communauté éducative de démarrer une année scolaire sous les meilleurs auspices, favorise la cohésion et le bien-être. Afin de valoriser sur le site académique les différentes actions mises en œuvre, vous pouvez envoyer des vidéos ou des photos à notre webmestre Yannick Iffer, que je remercie chaleureusement.

Enfin, l'Orchestre d'Harmonie de l'Académie de Strasbourg, créé l'an passé, poursuivra également son activité cette année. Une page dédiée a été ouverte sur le site académique et une association a été constituée pour structurer le projet et lui donner une véritable assise dans la durée. Cet ensemble musical, rassemblant des personnels de l'Éducation nationale, contribue à la convivialité, au bien-être et au rayonnement artistique de notre communauté éducative. Je remercie chaleureusement les collègues qui font vivre ce projet.

Mot d'AlsaMuse

AlsaMuse/FNCS-Alsace espère que vous avez passé un bel été, ainsi qu'une rentrée pleine de projets motivants ! Nous continuons à nous tenir à vos côtés pour vos spectacles scolaires et vos projets chorales.

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'informations qui font notre actualité en cette rentrée 2025, et pour lesquelles nous reviendrons vers vous dans les prochaines semaines.

Deux nouveaux répertoires sont proposés par AlsaMuse pour cette saison

Garde la pêche et Adosphère

Ces deux spectacles scolaires « clé en main » vous ont été présentés lors de la journée caniculaire de formation du 30 juin. Ils sont en train d'être finalisés sous forme d'un Digipad et contiendront les vidéos, partitions, versions originales, playbacks et accompagnements instrumentaux. Afin de vous faire une idée plus précise, des échantillons sont publiés sur notre site internet www.alsamuse.fr

AlsaMuse/FNCS-Alsace pourra également s'occuper des déclarations SACEM.

Pour rappel, les répertoires proposés les années précédentes sont encore disponibles (***Les Indiens sont à l'Ouest, Coquillages et crustacés, Alors on chante ?***).

Une rencontre conviviale et festive

Se voir en dehors des formations, faire connaissance avec les nouveaux arrivants, échanger, partager autour d'un repas accompagné de moult libations. N'est-ce pas une proposition alléchante ?

C'est ce que vous proposent l'APEMU et AlsaMuse/FNCS-Alsace.

Ce moment aura lieu **le mercredi 1er octobre au collège Victor Hugo de Colmar à partir de 14 heures.**

À cette occasion, AlsaMuse fera son assemblée générale, vous êtes cordialement invités à y assister, mais rien d'obligatoire, ce n'est pas notre état d'esprit. Les collègues qui souhaitent uniquement venir au moment convivial seront bien évidemment accueillis avec sourire et bonne humeur ;-)

Nous reviendrons vers vous pour vous donner de plus amples informations.

Comment adhérer à AlsaMuse/FNCS-Alsace ?

« Elle a l'air drôlement bien cette association composée de membres dynamiques et sympathiques, j'ai bien envie d'en faire partie ».

Vous avez totalement raison, rejoignez-nous !

Pour cela, l'adhésion à notre association est d'un montant de 100€ par établissement scolaire du 1er ou 2nd degré.

Cette adhésion permet de nous soutenir, que vous vous investissiez ou pas dans l'un de nos projets. En plus de l'aide logistique, nous avons également soutenu financièrement l'an passé des projets qui n'avaient pas été proposés par notre association. Pensez-y !

Nous sommes un groupe de collègues totalement bénévoles, qui travaille d'arrache-pied à développer vos projets pour vos chorales. Est-ce que ça ne mérite pas d'être encouragé ?

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et votre adhésion. Toutes les infos sur notre site www.alsamuse.fr

Nous espérons que ces programmes vous aideront ou vous inspireront notamment dans la construction de vos projets de cette année.

Nous serons toujours ouverts à vos suggestions, idées nouvelles, propositions, n'hésitez pas !

Dans l'attente de vos retours et de vous croiser le 1er octobre, nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous, à vous et à vos élèves !

Les membres de l'association AlsaMuse

LES RÉFÉRENTS

- Chargée de mission Musique et chant choral auprès de la délégation académique à l'action culturelle : **Mylène Schweitz-Grauss** (mylene.schweitz-grauss@ac-strasbourg.fr)
- AlsaMuse : **Martin Kappes**, président (contact@alsamuse.fr)
- Webmestre et Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN) : **Yannick Iffer** (yannick.iffer@ac-strasbourg.fr)
- Chargé de mission d'inspection et suivi des professeurs contractuels : **Stéphane Hummel** (stephane.hummel@ac-strasbourg.fr)
- Formateur Inspé second degré : **Pierre-Emmanuel Lephay** (lephay@unistra.fr)